

1er DECEMBRE 1998. - Arrêté royal portant fixation des règles générales relatives à l'organisation et au fonctionnement de la Commission interdépartementale du développement durable.

(NOTE : Consultation des versions antérieures à partir du 22-12-1998 et mise à jour au 28-03-2007).
Voir modification(s)

Source : AFFAIRES SOCIALES.SANTE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENT

Publication : 22-12-1998 numéro : 1998022770 page : 40603 IMAGE

Dossier numéro : 1998-12-01/33

Entrée en vigueur : 01-01-1999

Fin de validité : 07-01-2007

(abrogé) <AR 2007-03-19/33, art. 34, 003; En vigueur : 07-01-2007>